

Mentions sur la protection des données à caractère personnel

En application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) n°2016/679 du 27 avril 2016 et de la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (LIL) en application du décret n° 2019-536 du 29 mai 2019, le Département de la Seine-Saint-Denis s'engage à ce que les traitements de données effectués dans le cadre du projet « EcEAUnome » soient conformes à ces réglementations.

Finalité et base légale du traitement :

En vertu de l'article 6 alinéa e) du RGPD, le traitement de données à caractère personnel mis en œuvre dans le cadre du projet EcEAUnome est fondé sur l'exécution d'une mission d'intérêt public, dont la finalité principale est la sensibilisation des ménages visités sur les éco gestes en termes d'eau ainsi que la distribution de kits hydro-économiques afin de faire économiser aux ménages visés un montant moyen de 257 euros par an.

Ce traitement est enregistré avec la référence N° R2019-025

Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée

La collecte de données

Au regard du principe de la minimisation des données et du principe de la limitation des finalités, le service mis en ligne par le Département limite la collecte des données personnelles aux seules nécessaires à la finalité principale.

Les catégories de données concernées sont relatives à :

- Nom / prénom
- Téléphone
- Adresse mail

Les personnes concernées par le traitement :

Les catégories de personnes concernées par le traitement sont :

- Les usagers du Département de la Seine-Saint-Denis

Les catégories de destinataires de ces données sont :

- Les 7 opérateurs chargés de faire les visites et de récolter les données
- La Direction de la Prévention et de l'Action Sociale : SSOLOG : chefferie de service, chargée du budget et des projets, chefs de projets, agents de secteurs.
- DTE : pour la cartographie

La conservation des données :

Les données collectées seront traitées durant le temps de vie du projet et conservées pendant 6 ans (4 ans d'opérations / 2 ans de bilan des commandes et de cartographie)

Les données seront ensuite totalement effacées de la plateforme.

Aucun archivage n'est prévu.

Transferts des données hors UE

Il n'est pas prévu de transfert des données hors de l'Union Européenne.

Description générale des mesures de sécurité

Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du Département de la Seine-Saint-Denis.

Droits conférés par le RGPD aux personnes concernées par le traitement :

Les personnes concernées par le traitement de données ont le droit de :

- Demander des informations sur le traitement effectué
- Demander l'accès à leurs données personnelles
- Demander à rectifier les données en cas d'erreur
- Demander sous certaines conditions à ce que leurs données ne soient plus utilisées durant un temps déterminé
- De s'opposer à une décision individuelle automatisée

[Comprendre vos droits](#) (site CNIL)

Exercice des droits :

Pour toute information ou exercice des droits conférées par le RGPD et la LIL les personnes concernées par le traitement, géré par le Département, pourront s'adresser au Délégué à la Protection des Données

- Par courriel : dpo@seinesaintdenis.fr
- Par courrier postal à l'adresse suivante :
Département de Seine-Saint-Denis
A l'attention du délégué à la protection des données
DINSI
BP 193,
93006 BOBIGNY CEDEX

Droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL

Depuis l'entrée en vigueur du RGPD le 25 mai 2018, tout usager a le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle :

CNIL – 3 place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07 – www.cnil.fr